



Pierre Henry

© Patricia Mazaris/France terre d'asile.

CONTINUONS D'ÉCRIRE ENSEMBLE LE RÉCIT NATIONAL RÉPUBLICAIN

*Entretien avec Pierre HENRY,
directeur général de France terre d'asile*

Après avoir travaillé au Parlement européen, dirigé l'Institut méditerranéen de la communication, et poursuivi une carrière dans les collectivités territoriales, Pierre Henry dirige depuis quinze ans l'organisation humanitaire France terre d'asile (500 salariés). Au moment précis où l'immigration est l'enjeu de toutes les folies politiques en France et que l'Afrique du Nord semble s'éveiller de sa léthargie, l'expertise de Pierre Henry nous a semblé indispensable pour nous orienter.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, sur Sarkozy et sur l'immigration, dont son dernier né : De Sangatte aux jungles : sept ans d'aberration ! in L'État pyromane. Editions Delavilla, 2010.

Humanisme : France terre d'asile est-elle une association humanitaire, humaniste, à quel type de population s'adresse-t-elle, et quelle est sa situation actuelle ?

Pierre Henry : Nous sommes à la fois acteurs et experts. Acteurs, parce que l'association que je dirige accueille et prend en charge plus de cinq mille personnes chaque jour, et experts parce qu'elle produit de l'analyse sur un sujet qui est relativement mal connu.

France terre d'asile fête son 40^e anniversaire cette année et le 60^e de la Déclaration des droits de l'homme et de la Convention de Genève. On arrive à maturité d'un certain nombre de déclarations et de conventions, fruits d'une réflexion au sortir de la Seconde Guerre mondiale, voulue par ceux qui étaient en charge de reconstruire une idée humaniste de l'Europe.

Créée en 1971, par un courant issu de la Résistance, à partir de l'idée qu'il fallait donner un contenu social et faire vivre la Convention de Genève, France terre d'asile a mis en place une protection juridique des réfugiés et des apatrides. Et ce,

conformément à un traité ratifié par la France seize ans plus tôt, en 1954. L'organisation, indépendante et laïque, se constitue autour de la défense et de la promotion du droit d'asile.

Les hommes qui la fondent ont été souvent des porteurs de valises impliqués dans des mouvements de libération, en Amérique du Sud notamment, jusqu'à ce qu'elle devienne active sur le territoire national.

Dès le départ, France Terre d'Asile va adopter une position originale dans sa relation avec les pouvoirs publics. C'est-à-dire que l'on considère le droit d'asile comme un droit républicain, et que comme tel, il doit s'exercer au titre de la solidarité nationale. Entendue au sens de la participation de l'ensemble des individus qui font corps avec la nation et permettent, par l'impôt, l'accueil des réfugiés. Nous sommes bien loin de la charité. L'acteur central de l'accueil est l'État. On ne peut pas le laisser au bon cœur des uns et des autres, car cela relève de la politique et de la diplomatie d'une nation. C'est aussi grâce à des organisations comme la nôtre, que notre pays reste la patrie des droits de l'homme. Nous participons à la grandeur et à l'image de la France dans le monde.

Humanisme : Fer de lance des principes de la République, avec une philosophie humaniste, comment votre association voit-elle le repli nationaliste en France, voire les phénomènes d'immigration et ceux d'ordre politique ?

Pierre Henry : Parce que le monde a changé, nous avons en 2007 élargi notre objet social à l'ensemble des migrations de droit au titre du regroupement familial, ou du mariage. Aujourd'hui, nous sommes dans un curieux retournement, c'est-à-dire que, ce qui était le socle de nos sociétés voulu par le Comité national de la Résistance et plutôt bien partagé en Europe, et, bien, ces idées-là commencent à être contrebalancées sous l'influence d'un courant néoconservateur en Europe qui nous explique que la menace d'une invasion existe et que ce sont nos sociétés blanches et chrétiennes qui vont disparaître. Ce qui était présenté de manière relativement marginale à travers des ouvrages que l'on considérait comme mineurs, devient central. Comme la thèse de Jean Raspail dans les années 70, qui décrit le littoral méditerranéen envahi par des hordes barbares, qui petit à petit prennent le contrôle de tout le pays. Et bien, cette thèse est à l'œuvre dans l'Italie de M. Berlusconi, en Allemagne à travers un certain nombre de débats, et en France. L'idée sous jacente est qu'il faut construire un sas qui protège les Européens le plus loin possible. On invente un concept de frontières à distance. C'est avec ce cynisme que, le 5 octobre 2010, la Commission européenne, au nom des vingt-sept États membres, s'en va négocier un accord de partenariat avec la Libye de Monsieur Kadhafi, portant sur le contrôle des flux migratoires et la surveillance des frontières. Moyennant un coup de cinquante millions d'euros sur la période 2011/2013. C'est l'Italie qui avait initié cette politique. En août 2008, Berlusconi signe avec Kadhafi le traité de Benghazi portant sur le même objet, ce qui avait fait dire au Cavalieri : « Plus de gaz et de pétrole pour l'Italie et moins de migrants ». Voilà le contexte dans lequel nous nous sommes installés. Cela s'est accéléré avec

le déplacement des frontières et la construction de l'espace Schengen. Les Français ont mis du temps à comprendre que leurs frontières ne sont plus les Alpes et les Pyrénées mais la mer Égée et le détroit de Gibraltar. Cela a un corollaire, c'est que la surveillance des frontières extérieures est confiée à des pays qui n'en ont pas les moyens. Le modèle de développement n'est pas identique en Europe. Ce qui fait qu'à chaque frontière aujourd'hui il y a des situations dramatiques. Cette question de l'immigration vient, évidemment, interroger de plain-pied nos valeurs humanistes. Comment peut-on penser construire, par exemple, une Union pour la Méditerranée, où serait assignée à résidence une partie de la population – celle de la rive sud – et où serait établie la libre circulation des biens et des capitaux ? Un tel projet ne peut pas prospérer.

En même temps, on a une difficulté ; vingt pays bordent les rives de la Méditerranée, seulement quatre sont européens, et l'écart de revenus est de 1 à 10. L'âge médian au Sud est de 25 ans. Il y a un risque bien sûr, mais nous devons en faire une chance pour vivre en harmonie. La rive sud n'a pas vocation à se déplacer massivement vers la rive nord. L'aspiration des gens est d'avoir les moyens de vivre chez eux. C'est un défi, celui du partage dans un monde qui oscille entre le trop plein et le déclin.

Humanisme : Vous pouvez développer cette notion ?

Pierre Henry : En 1960, la planète compte trois milliards d'habitants. Sept milliards en 2010, et neuf milliards dans trente ans d'après toutes les études prospectives. Population qui n'est pas répartie également. Ce qui veut dire que nous allons avoir de plus en plus de populations concentrées sur des espaces réduits, dans des mégapoles, avec un accès aux ressources de plus en plus difficile. C'est le trop plein.

De l'autre côté, c'est le déclin. Reprenons la démographie. Dans une planète qui pèsera neuf milliards d'individus en 2040, la population européenne ne variera pas. Un seul des 27 pays atteint l'indice de natalité positif, les autres sont en dessous du seuil de renouvellement des générations. Il va donc falloir aborder les problèmes économiques autrement que de façon conflictuelle, ressemblant au choc des civilisations. Notre enjeu est difficile, nous sommes très isolés, nos principes humanistes ont souvent été oubliés en route par les forces qui sont censées les défendre. Nous avons souvent le sentiment de jouer seuls dans une cour de plus en plus hostile.

Humanisme : Qu'est devenu l'aspect politique de l'asile, avant la question essentielle était l'asile politique ?

Pierre Henry : Ce que je viens de décrire à la frontière de l'Union rend de plus en plus difficile l'accès à la procédure d'asile. Les États ne font plus la différence. Quand on regarde les gens qui arrivent irrégulièrement sur les côtes italiennes, 75 % d'entre eux ont demandé et ont obtenu l'asile. Les Italiens ont décidé, après l'accord avec la Libye, de ne surtout pas laisser les migrants arriver sur le territoire et donc de les repousser dans les eaux territoriales, ou de les remettre à Kadhafi.

Nous avons des tas d'exemples. La question aujourd'hui est : aux frontières de l'Europe, peut-on accéder à l'asile politique ? La réponse est « très difficilement » !

Je vais prendre deux exemples. En 2000, il y avait environ 430 000 demandes d'asile. Aujourd'hui, dans l'Europe à 27, il en reste 240 000. On pourrait se réjouir de cette baisse, si elle correspondait parallèlement à une baisse de l'intensité des conflits. Ce n'est pas le cas. Simplement, les barrières commencent à fonctionner.

Ce qui complique évidemment les choses, c'est que la représentation du réfugié a changé. Dans les années 70, le lecteur du *Figaro* était plutôt en empathie avec le réfugié venant d'Amérique du Sud ou le type qui fuyait le communisme. Aujourd'hui, les conflits ont changé de nature et ce sont énormément de populations civiles qui sont jetées sur les routes par les effets de la guerre, et dont l'image est moins nette. Ce qui amène au développement de toute une thématique sur les faux réfugiés, les tricheurs, et je dis cela sans angélisme aucun. Entre 1954 et 1974, il y avait en moyenne 5 000 demandes d'asile déposées à l'OFPRA par an. Et pourtant, il y avait trois dictatures en Europe : Espagne, Portugal et Grèce. La plupart des gens qui fuyaient, venaient en France et y trouvaient du travail mais ne demandaient pas le statut de réfugié qui les aurait empêché de retourner dans leur pays. 1974, c'est la fermeture de l'émigration de travail. Évidemment, à partir de là, la demande d'asile va augmenter de manière spectaculaire. Si l'on ferme les portes de l'immigration légale, on dirige les flux vers l'immigration irrégulière ou vers la fenêtre restée entrouverte.

Un autre élément : on a beaucoup parlé du risque migratoire en provenance de la rive sud de la Méditerranée. J'étais en Tunisie où j'ai rencontré beaucoup de responsables, et il n'y a pas une volonté généralisée de quitter la Tunisie pour venir ici. Il y a l'expérimentation d'une liberté de la part des jeunes gens. Mais surtout, il y a l'impossibilité de venir ici par des voies légales. Autrement dit, il faut savoir que le dépôt d'un visa, à l'ambassade de France en Tunisie, coûte la moitié du SMIC local et que dans 95 % des cas, l'obtention du visa est refusée. Cette opacité est vécue comme une humiliation, surtout parmi ceux qui occupent des professions intellectuelles qui ont besoin d'échanger et sont parfaitement francophiles. Je suis de ceux qui disent que si on assouplissait, tout en gardant un encadrement, les politiques des visas, on aurait déjà la moitié des gens qui ne risqueraient pas leurs vies sur des bateaux. D'autant qu'ils ont vocation à repartir. Et dans une situation révolutionnaire, il faut aussi comprendre et anticiper les aspirations, offrir des respirations.

Humanisme : Quelle peut être la demande d'une organisation comme la vôtre, par rapport au GODF ?

Pierre Henry : Le Grand Orient de France a un rôle de vigie, d'alerte. À chaque fois qu'il y a un recul des valeurs humanistes ou de la solidarité, il doit être sur le pont à nos côtés. Nous avons besoin du Grand Orient de France et des autres forces sociales, pour rappeler l'essence de la République et des valeurs qui sous-

tendent ce vivre ensemble. J'ai lu avec intérêt les prises de position et le rappel d'un certain nombre de principes. J'ai envie de dire à celles et ceux qui composent le GODF ; bienvenue, chez nous la solidarité concrète se vit au quotidien.

Nous ne sommes pas condamnés à la confrontation, il faut prendre la plume et la parole et tenir le récit national républicain. Soyons offensifs autour de l'immigration et de l'apport qu'elle a eu et qu'elle a pour notre pays, dès lors que l'on se situe dans une république, une et indivisible. C'est à nous de l'écrire, j'en ai assez d'entendre que le modèle d'intégration républicain est forços. Non ! Il continue à fonctionner malgré la crise. Je vois très bien ce qui se passe dans les banlieues. Je ne suis pas aveugle, je vois bien que, dans les quartiers où 40 % des jeunes n'ont ni formation ni travail, nous sommes dans un État de non-droit, mais attention, ne prenons pas la partie pour le tout ! Et le tout continue à fonctionner et l'intégration aussi. Nous avons des problèmes qui sont à la fois liés à une question sociale qui se décline autour de l'emploi et du logement, et de la ségrégation spatiale, l'absence des services publics. Reprenons ensemble les rênes de ce récit, reconstruisons ce qui a été endommagé, il n'est pas l'heure du repos.

Propos recueillis par Alexandre Dorna et Pascal Bajou



avec le soutien du Fonds
européen pour les réfugiés

Siège social de France terre d'asile :
24, rue Marc Seguin - 75018 - Paris
Tél : 01 53 04 39 99

Pour toute information complémentaire :
infos@france-terre-asile.org
www.france-terre-asile.org